

Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal du 7mai.....	p 2
Futur conseil de communauté	p 3
Enquête INSEE	p 3
Agence Technique	
Départementale	p 3
Médiathèque en chantier	p 4
Voirie 2013	p 4
Trail	p 5
Tennis info	p 6
Foot info	p 6
Inscriptions scolaires	p 6
SCOT enquête publique	p 6
Randonnées de Boëme	p 7
Nuits romanes	p 7
Marchés de pays	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda de l'été	p 8



Photo Alain PORTE

LUNDI DE PENTECÔTE, UNE VRAIE JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Le 20 mai dernier, Salle Gilles Ploquin, le Comité du Secours populaire de Mouthiers a organisé un défilé de mode.

L'idée de départ était simple : démontrer à tous les publics que le vestiaire du secours Populaire mérite une visite, car il y a beaucoup de choix et ce pour tout le monde.

Mais ce qui fut ressenti par le public et les organisateurs au cours de défilé allait bien au-delà de cela.

En effet, ce projet a démarré il y a 2 ans : le Secours Populaire voulait impliquer toutes les générations , le plus d'associations possibles sur le territoire, et avoir comme point de mire : la qualité et le professionnalisme.

Pour cela il a fallu contacter le lycée Jean Rostand , convaincre les professeurs et les élèves de 2 classes de bien vouloir accompagner ce projet.

Leur implication a été totale : les 2 professeurs responsables du projet, Mesdames TRAPPON et FRENZ ont su transmettre aux élèves leur enthousiasme dans la bonne humeur et cela s'est ressenti tout au long du projet : le résultat était criant le jour du défilé.

Parallèlement à cette action, le Secours Populaire voulait associer toutes les générations au défilé :

- l'EPHAD, grâce à l'action de LISE et au soutien de Monsieur MANNALIN a fait défiler de merveilleuses dames.

- Le Centre de loisirs a délégué filles et garçons habillés aux bons soins de Sylvie SAIRES.

- les Dames du lien et de l'insertion aidées par SANDRA du Centre Social ont mis un point d'honneur à accompagner le Secours Populaire dans cette démarche.

- Sans oublier les volontaires qui sont venus spontanément défiler.

Jean Luc CIBARD du Centre Social a joué un rôle primordial pour la scénographie et la mise en scène du défilé, ainsi qu'à la décoration de la salle.

Il était nécessaire de rassurer et de mettre en confiance tout ce monde qui défilait pour la 1ère fois sur un vrai podium, avec de vraies lumières et avec des gens qui ne se connaissaient pas !

La magie a fonctionné : les jeunes ont appris à regarder les moins jeunes avec beaucoup de tendresse. Dans les coulisses tout le monde se rassurait, se parlait, et quelque fois aidait l'autre à grimper l'escalier pour arriver sur le podium !

Sur scène, ce sentiment de partage d'un moment fort portés par les « mannequins d'un jour » était ressenti par le public.

Le Secours Populaire n'a pas seulement fédéré le monde associatif : il a aussi entraîné dans son enthousiasme :

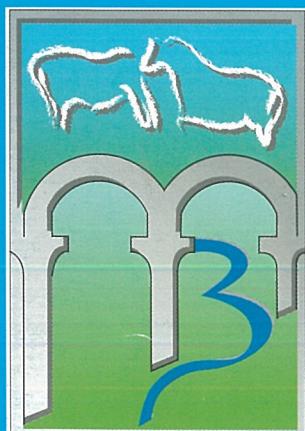
- les coiffeuses de Métamorphoses et de « Coiffures au Masculin »

- sans oublier Peggy , notre esthéticienne.

Toute la matinée et jusqu'au dernier moment, il a fallu faire des coiffures, donner des coups de peignes, composer des maquillages ou des retouches

Un vrai travail de professionnels, au service d'une belle idée généreuse, portée par le Secours Populaire : l'intergénérationnel a vécu une très belle journée à Mouthiers le 20 mai dernier .

Le Maire
Cécile FORGERON



Mouthiers sur Boëme

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2013

Subventions 2013

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'il a été inscrit la somme de 60 000 € à l'article 6574 "subventions" du budget primitif de la commune et propose d'individualiser celles-ci en fonction des demandes reçues.

Après avoir examiné chaque dossier de demande de subvention et après en avoir délibéré, le conseil municipal attribue les subventions 2013 comme suit : Cercle des Aînés Mouthiers 650,00 € SC Mouthiers section football 18 000,00 € SC Mouthiers section tennis 3 500,00 € SC Mouthiers section école élémentaire 1 100,00 €

Association Parents d'Elèves Mouthiers 600,00 €

Association cantonale des Donneurs de Sang 250,00 €

Secours Populaire Mouthiers 250,00 € Association Tourbières et Loisirs Mouthiers 200,00 €

Association Carnaval Mouthiers 700,00 € Association Sentiers de Boëme Mouthiers 500,00 €

M.J.C. Jules Berry Mouthiers 14 000,00 €

Poste coordonateur MJC Jules Berry 9 400,00 € Association intercommunale Boëme Charraud Education 406,00 € Comité de Jumelage Mouthiers 1 060,00 € (dont déplacement foot à Petite-Rosselle)

ADMR Mouthiers et communes environnantes 1 000,00 €

Association Solidarité Paysans en Difficulté 100,00 €

COC cyclisme La Couronne 50,00 € Restos du Coeur 650,00 €

Collectif Services Publics 50,00 €

CAUE de la Charente 91,00 € Association des Maires de Charente 1 049,70 €

Prévention Routière 80,00 €

Association Gérontologie 10,00 €

Fonds Solidarité Logement 663,00 €

Association des Forêts du Sud Charente 80,00 €

Collectif Vigilance OGM 70,00 €

Association KAMBAVENIR 400,00 €

Le solde, soit la somme de 5 090,30 €

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

**VENDREDI
5 JUILLET
20 H 30**

sera inscrit en divers non attribués.

Travaux médiathèque

Le conseil accepte les devis pour avenants pour les lots suivants : lot 2 gros oeuvre + 6 810,25 € HT soit 8 145,06 € TTC lot 3 charpente + 632,50 € HT soit 756,47 € TTC concernant des travaux supplémentaires de modification de dallage et fondation sur la salle expo, la surélévation d'un mur en moellons et la pose d'un solin.

Convention de mandat pour travaux de voirie

Le conseil accepte le projet de convention de mandat pour travaux de voirie, à signer entre la commune et la communauté de communes. Le montant prévisionnel s'élève à 39 359,46 € HT soit

47 073,91 € TTC et concerne des travaux aux lieux-dits « combe noire », « la combe au rois » et « les fayards ».

Travaux sécuritaires de voirie devant la crèche

Le conseil valide le projet d'aménagement de la RD12 devant la crèche familiale créant 2 passages piétons, 2 îlots de réduction de chaussée, 5 places de stationnement réservées.

Enquête de voirie

Pour faire suite à un dossier d'enquête de voirie de 1991 au lieu-dit « les Sicauds », le conseil municipal confirme sa délibération du 11 octobre 1991 pour le déplacement d'une murette dans le cadre de l'élargissement de la voie communale et décide de prendre en charge la replantation d'arbustes pour un montant de 120 €.

Achat de terrain

La commune décide l'acquisition de 2 parcelles d'une superficie totale de 14 m² au lieu-dit « combe noire » pour l'aménagement d'une placette de retourement. Les compteurs du riverain concerné resteront en place sur la partie publique ; cette clause sera précisée dans l'acte de vente.

Assainissement collectif

Une réunion sera organisée entre la commune, les services de la DDT et les riverains concernés de l'avenue du 24 août 1944 afin d'étudier la faisabilité d'une extension du réseau sur le domaine public pour le raccordement des immeubles au réseau d'assainissement collectif.

Retrait des services de l'Etat

Par délibération du 8 mars 2013 le conseil municipal s'est interrogé du retrait des services de l'Etat en matière d'assistance technique auprès des

communes (ADS et ATESAT).

Afin de pallier à ces manquements, le conseil général de la Charente a pour projet de créer une agence technique départementale à laquelle pourraient adhérer les communes moyennant une adhésion de 1€ par habitant.

Le conseil municipal exprime sa désapprobation sur ce principe qui consiste, à son sens, à un transfert de compétences avec suppression d'emplois et sans compensation financière. De plus, toutes les communes d'un département à l'autre ne seront pas sur le même pied d'égalité.

Composition des conseils communautaires

Le conseil municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2013 pour la détermination et la répartition des sièges au sein de la communauté de communes pour 2014. Le nombre maximal de sièges peut atteindre 35 avec une répartition amiable entre les communes membres. La question sera remise à l'ordre du jour de juin après réunion de la CDC Charente Boëme Charraud.

Motion contre les licenciements boursiers

Le conseil formule, comme plusieurs autres communes de Charente, le voeu d'interdiction des licenciements boursiers et demande au gouvernement et aux parlementaires de légiférer en ce sens.

Mur peint

Le devis de « Citécréation » s'élève à 30 000 € HT soit 32 100 € TTC. Le conseil décide de reporter sa décision en juin après étude complémentaire.

Emprunts 2013

Suite au vote du budget primitif 2013, 5 banques ont été consultées pour : -un emprunt de 400 000 € sur 15 ans -un emprunt de 180 000 € sur 2 ans (prêt relais TVA)

Toutes les propositions ne sont pas encore parvenues. Le choix se portera sur la mieux-disante.



FUTURS CONSEILS DE COMMUNAUTÉ..

Jusqu'à aujourd'hui il existait une vraie différence entre les règles fixant le nombre de conseillers municipaux et celles déterminant le nombre de conseiller communautaires.

Pour les premières, c'était l'Etat qui, par la loi ou par décret, fixait donc la taille de l'assemblée communale, en rapport direct avec la taille de la commune. Ainsi à Mouthiers, le conseil est formé de 23 membres. Depuis 1992 et la loi créant les communautés de communes, aucune règle nationale n'était venue dicter la composition des assemblées communautaires. La taille de celles-ci était fixée par des dispositions statutaires, librement et localement décidées.

Ainsi pour Charente Boëme

Charraud, chaque commune, de moins de 1000 habitants avait un minimum de deux délégués. Les autres en avaient autant que de tranches de 500 habitants.

La loi récemment votée fixe un nombre total de délégués par communauté par tranche de population, qui peut être augmenté de 25 %. Cette possibilité est cependant conditionnée par l'existence d'un accord concernant la répartition des membres entre communes. La répartition est validée si le tiers des communes représentant la moitié de la population communautaire, approuvent cette répartition. Ainsi le Conseil de Charente Boëme Charraud pourrait être composé de 35 membres dont 7 pour Mouthiers.

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

La disparition progressive des services de l'Etat dans les territoires depuis de nombreuses années s'est accentuée avec la RGPP(Révision Générale des Politiques Publiques).

Il s'agit non seulement des services directs à la population, mais aussi de ceux contribuant aux activités administratives des collectivités locales. L'ATESAT (Aide Technique aux communes) en est le dernier avatar et confirme la vision technocratique d'un Etat mal géré qui se prive de recettes fiscales sans contreparties positives,

au bénéfice de groupes de pression catégoriels (défiscalisation/locatif, TVA/hôtellerie restauration), ou de contribuables à haut revenus.

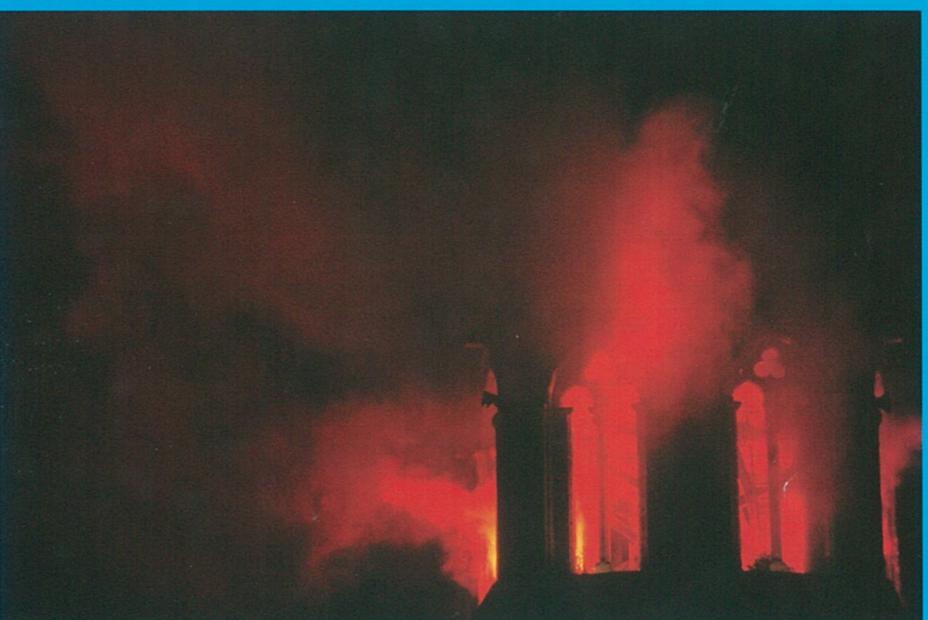
Plutôt que de respecter la déclaration des droits de l'homme qui prévoit dans son article 13 : « ... pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés. » , il est choisi de baisser les dépenses publiques d'assistance aux territoires qui elles seules garantissent l'égalité et la solidarité entre les territoires.

La perspective d'un transfert du financement de cet accompagnement technique des communes, de l'Etat vers les communes, communautés et Conseil Général, ne constitue pas une politique d'égalité républicaine puisqu'elle affectera plus encore les territoires défavorisés.

La proposition du Département d'une AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE, alimente cette pente dangereuse. Elle est présentée sans contrepartie offensive pour le maintien des moyens des collectivités locales.

Le Conseil municipal de Mouthiers, convaincu du bien-fondé à faire vivre une coopération active entre collectivités ne se résout pas à ce transfert de charge. Tout en validant l'esprit essentiel de l'Agence qui vise à maintenir un haut niveau de technicité dans les territoires, regrette l'attitude de résignation qui préside à son installation.

Le Conseil confirme sa disponibilité à agir pour des services publics locaux performant et économies, inscrits dans une logique de financement républicaine basée sur la péréquation des coûts et incluant des soutiens de compensation aux territoires défavorisés.



CADRE DE VIE ET SECURITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise du 2 avril au 29 juin 2013 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

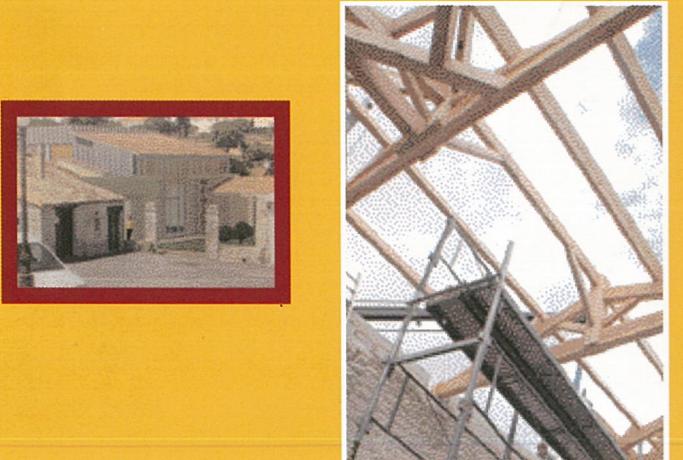
La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc...

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Cette enquête se déroulera du 6 mai au 26 juin.

LA MEDIATHEQUE EN CHANTIER



MOUTHIERS SUR LE WEB :
www.mouthiers-sur-boeme.com

VOIRIE 2013



MOUTHIERS SUR BOËME (16)

16^{EME} 5 TRAIL de la BOËME

TARIF : 10 km 5€ et 23 km 7€

COURSES DE 10 & 23 KM, 250 et 500m de dénivelé
Départ 9h commun au 10 et 23km - Stade Municipal
Ravitaillements le long du parcours
Épreuve participante au challenge des trails de Charente

RANDONNÉE PÉDESTRE
Départ à partir de 8H - Stade Municipal
3 parcours de 9, 12 et 23 km avec ravitaillements pour chaque distance (libre ou accompagné)

COURSE ENFANTS
Départ 11H30-Stade Municipal
Remise des récompenses à 12h, salle des fêtes
Pot de l'amitié - Restauration rapide
Tirage au sort des dossards (nombreux lots)

OUVERT À TOUS (LICENCIÉS ET NON LICENCIÉS)
Plus de 600 participants en 2012

RENSEIGNEMENTS:
Christophe MOREAU - 05 45 67 42 50
17 rue du puits du pilon
16440 Mouthiers s/Boëme

INSCRIPTIONS
Sébastien DEGUIL - 05 45 25 19 21
20 rés. les Tonnelles - 16440 Mouthiers s/Boëme
E-mail: traildelaboeme@free.fr

BULLETIN ET PHOTOS SUR : <http://traildelaboeme.e-monsite.com>

CHALLENGE DES TRAILS DE CHARENTE

- 7 Avril - Puymoyen
- 21 Avril - Dirac
- 12 Mai - Mosnac
- 16 Juin - Mouthiers
- 30 Juin - Brossac
- 1er Septembre - Brie
- 26 et 27 Octobre - Eymouthiers
- 3 Novembre - Nersac

Sentiers de Boème

MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE Jules BERRY

Avec le soutien de Charente

C.A. PLASSAC (16) **SUPER U LA COURONNE** **Bernard Moreau** **LA COURONNE** **traineur location** **Montlouis sur Boème** **CULTURE Jules BERRY**

Vivre à Mouthiers sur Boème

LA COURONNE

Vivre à Mouthiers sur Boème

5

N° 329 JUIN 2013

FOOT INFOS

Une nouvelle saison arrive à son terme, celle-ci aura été un peu plus compliquée que certaines autres.

L'équipe fanion aura souffert jusqu'au bout, mais les joueurs, sous l'impulsion de leur entraîneur et du président du club, ont su s'arracher pour décrocher le maintien en Promotion d'Honneur.

L'équipe B sous la houlette d'Olivier a fait avec les moyens du bord car souvent sollicitée pour compléter l'équipe A.

L'équipe C, tant qu'à elle, aura eu une saison étriquée, dans une poule à 11 équipes avec 3 forfaits généraux.

Le Foot Loisirs de Christophe, participe à des rencontres les vendredis soirs, avec dans son effectif une joueuse d'exception en la personne de Corinne DIACRE, entraîneur de l'équipe féminine de Soyaux et faisant parti du staff de l'équipe de France féminine. Merci aux joueurs du foot loisirs, d'avoir répondu présents pour venir en aide à l'équipe C. Merci aussi à toutes les dirigeantes et tous les dirigeants pour leur implication dans le club.

Il faut dès à présent penser et construire pour la saison prochaine.

Ecole de Foot :

Cette saison, nous avons mis en place un encadrement un peu plus étayé, lors des entraînements des mercredis et vendredis, avec Ghislain comme responsable de l'école de foot, aidé par Ludovic NANGLARD (entraîneur du club), Geoffrey MATHIEU et Lauren ELWIS, 2 stagiaires universitaires, ainsi que Christophe MESLIER pour la catégorie U17. Ghislain, Ludovic et Christophe sont tous les 3 détenteurs du BEES. Merci aux seniors présents tous les mercredis, venus en aide à Ghislain.

- Débutants : Ils ont participés à différents plateaux du secteur. Merci à Philippe FAYE et Jean-Pierre PLA.

- Poussins : Ils ont participés aux plateaux organisés par le district. Merci à Laurent DES-

VALOIS, Jean-Jacques LAVAUD, Fabrice BOULEAU et Thierry COIFFARD.

- U13 : Equipe en entente avec le club de Blanzac, Très belle seconde place pour cette équipe derrière l'ACFC. Merci à Martial MER-

CERON et Sébastien DEGUIL pour l'encadrement de cette équipe qui va participer au tournoi de Petite Rosselle le 16 juin 2013.

- U15 : Equipe en entente avec le club de Blanzac, Ils terminent à la 4ème place avec une fin de saison tonitruante avec 4 victoires consécutives. Merci à Eric GAYOU et aux parents accompagnants les enfants. Cette catégorie participe au tournoi de Mouthiers les 1er et 2 juin.

U17 : Equipe en entente avec le club de Rouillet : ils terminent 1er, grâce au goal-average particulier. L'équipe a effectué un parcours formidable en challenge qui s'est arrêté en Demi-finale.

Merci à Franck CAMBERO, Eric HYVONNET, Emmanuel BAILLET, Vincent GOUPILLAT, et sans oublier leurs coaches de qualité, que sont Christophe et Ghislain.

Merci aussi à tous les parents de l'école de foot, ainsi qu'aux présidents des clubs de Blanzac et Rouillet.

TENNIS INFOS

TOURNOI OPEN du 16 Juin au 30 Juin dans le cadre du « Circuit Boëme-Charraud ».

CIRCUIT BOËME-CHARRAUD : Dames et Messieurs

TournoiOpen de Voeuil et Giget :du Lun 10 au Dim 23 Juin.

Tournoi Open de Mouthiers :du Lun 17 juin au Dim 30 Juin (5/6 à N/C)

Inscriptions : jeanpierre-roux@lapo-

te.netTél :0602312199 (Mouthiers)

Tc.voeuil@fft.fr

rifs : Adultes 12€ -18ans 8€

pour les 2 Tournois : Adultes 20€ - 18ans 12€

INSCRIPTIONS ÉCOLE ELEMENTAIRE

Les inscriptions à l'école élémentaire de Mouthiers -inscription auprès de la mairie - se munir du livret de famille, du carnet de santé, d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée -inscription auprès de l'école élémentaire de Mouthiers ne sont pas concernés ; leur inscription s'effectue automatiquement d'école à école.

Les inscriptions se déroulent en deux temps :

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions se déroulent en deux temps : -inscription auprès de la mairie - se munir du livret de famille, du carnet de santé, d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée

-inscription auprès de l'école maternelle du 10 au 17 juin 2013 uniquement sur rendez-vous (05 45 67 92 84)

lundi : de 12 h à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h

mardi : de 12 h à 14 h 30 et de 16 h 30 à 18 h

jeudi : de 12 h à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h

vendredi : de 12 h à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h

(pas de RV le mercredi).

SCOT DE L'ANGOUMOIS : ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique pour les projets du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et du Document d'aménagement commercial (DAC) se tiendra du 3 juin au 5 juillet.

Les lieux de permanences du Commissaire enquêteur ont été précisés avec M. HUCTEAU, désigné par le Tribunal administratif.

- dans les locaux du Syndicat Mixte de l'Angoumois, siège de l'enquête publique

25 boulevard Besson-Bey à Angoulême Lundi 3 juin de 9 heures à 12 heures.

dans les locaux de la Communauté de Communes Charente Boëme Charraud, Le bourg à Sireuil Jeudi 6 juin de 14 heures à 17 heures.

Mairie de Mouthiers sur Boëme Lundi 17 juin de 14 heures à 17 heures

Mairie de La Couronne Mercredi 19 juin de 9 à 12 H

Mairie d'Angoulême Samedi 22 juin de 9 heures à 12 heures.

Pour information : chaque mairie disposera d'un dossier d'enquête publique avec un registre à disposition des habitants. Cependant, seules huit accueilleront une permanence du commissaire enquêteur

RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

jour(s)	Animateur(s)	Tél.	Lieu rando	Point de départ Mouthiers champ de foire	Point départ	Heure départ	distance
2-juin	Cédric H et Nicole G	06 10 56 11 64 06 15 51 78 05	VÉNÉRAND « circuit de l'Aqueduc et des fontaines de Vénérand » pique-nique tiré du sac	7 h 45 (8h Eglise Saint-Cybard)	Château du Douhet	9 h	16,7km
9-juin	Daniel et Sandra P	05 45 67 84 30 06 19 12 62 39	LA COURONNE « Autour de l'usine Lafarge »			Balade commentée et visite de l'usine et de son abbaye. Sur réservation seulement (jusqu'à 25 participants)	
23-juin	Béatrice et Guy C.	06 31 52 74 74	BARRET « sentiers des coteaux et vallons » - pique-nique tiré du sac	9 h 30	Parking le long de la RD 38 dans le bourg de Barret	10h15	14 km
Sam 29 juin	Nicole G	06 15 51 78 05	MEUX (17) visite du château (5€/pers.) pique-nique tiré du sac « circuit des moulins »	8 h 15	Place du village	9 h	6,5 ou 13 km
Vend 5 juillet	Groupe des randonneurs de LINARS				LINARS invite MOUTHIERS rando semi-nocturne (infos à suivre)		
15-sep	Sandra P et Jean-Paul L	06 19 31 11 99 06 32 23 98 78	MOUTHIERS rando rentrée + calendrier	13 h 45	Place du champ de foire	14 h	8 km

RANDONNEES PEDESTRES DES MERCREDIS

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu rando	RV Mouthiers pl du ch de foire	Point départ	Heure départ	distance
Mer 12 juin	Patrice D et Guy P	06 95 50 79 00 06 74 80 34 45	VOULGÉZAC-NANTEUILLET (circuit en ligne)	13h45	Salle des fêtes de Voulgézac	14h15	7,5km
Sam 29 juin	Nicole G	06 15 51 78 05	MEUX (17) visite du château (5€/pers.) pique-nique tiré du sac « circuit des moulins »	8 h 15	Place du village	9 h	6,5 ou 13 km
Vend 5 juillet	Groupe des randonneurs de LINARS			LINARS invite MOUTHIERS rando semi-nocturne (infos à suivre)			
11-sep	Sandra P et Jean-Paul L	06 19 31 11 99 06 32 23 98 78	MOUTHIERS rando rentrée + calendrier	13 h 45	Place du champ de foire	14 h	6 km

RANDONNÉE INTERCOMMUNALE

Mardi 16 juillet à 18 h 15 - départ place de la gare

Organisée en partenariat avec le Centre

Social, Sentiers de Boëme et la MJC

Dans le cadre des randonnées de découvertes intercommunales, balade courte de 6 km autour du bourg de Mouthiers.

Pot final offert à tous.Possibilité de pique-nique tiré du sac

Tél. 05 45 67 84 38 / 05 45 67 92 53

MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS 2013

Déjà deux ans que nous accueillons les producteurs de pays, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture. Cette année encore, nous avons 4 dates à vous proposer :

le **4 juillet** (pris en charge par le Tennis Club)

le **18 juillet** (pris en charge par les Parents d'Elèves)

le **1er août** (pris en charge par le Secours Populaire)

le **15 août** (pris en charge par le SCM foot)

Les animations débutent à 18 H et finissent à 22 H.

Le principe est toujours le même : vous faites votre marché, vous pouvez manger sur place ; un barbecue est à votre disposition. Ces moments sont très agréables ; quand on y a goûté, on a envie d'y revenir !

NUITS ROMANES 2013

Organisées par la Région Poitou Charentes avec la MJC de Mouthiers

VENDREDI 19 JUILLET

21h00 : Groupe INISFREE à l'Eglise Concert musiques irlandaises

22h15 : "SURYA" espace derrière l'Eglise présenté par la Cie MANDA LIGHTS Spectacle de feu

23h00 : Illumination de l'Eglise présentée par la compagnie PLEIN FEU Moment convivial offert à tous Tél: 05 45 67 84 38

ETAT CIVIL

NAISSANCE

13 mai : Liam, Pascal, Yves LEMESLE Gersac

MARIAGES

27 avril : Jacques LABROUE et Marina SCHIANO « le Rosier »

18 mai : Vincent VOLPARO et Hélène NEBOUT « rue des lavoirs »

DÉCÈS

20 mai : Claude BATTAIS domicilié à Roullet

SUR VOTRE AGENDA

JUIN

1er : Braderie au secours populaire au local rue de la boëme de 10 h à 16 h

1er et 2 : tournoi foot U15 au stade

15 et 16 : Trail de la Boëme

15 et 16 : tournoi foot à Petite-Rosselle

22 : fête-spectacle GRS à la salle omnisports

21 ou 28 : kermesse parents d'élèves

du 16 au 30 : tournoi Open tennis

29 : Mouthiers à pas contés (dans le bourg)
repas + spectacle à 21 h 30

JUILLET

4 : marché de pays

6 : fête de l'été actif à Roullet

16 : randonnée intercommunale à Mouthiers à 18 h 15

18 : marché de pays

19 : nuits romanes (à l'église et champ de foire)

AOÛT

1er : marché de pays

6 : don du sang à Chadurie de 17 à 20 h

15 : marché de pays

24 : commémoration du 24 août 1944 par la FNACA à Mouthiers

25 : commémoration du 24 août 1944 à Torsac

SEPTEMBRE

7 : braderie du secours populaire de 10h à 16h

CRÈCHE FAMILIALE

Souvenir, Souvenir !

La crèche familiale « Les P'tits Loups » vous invite pour fêter ses 20 ans.

20 ans déjà !

Souvenez-vous, vous étiez jeunes parents, jeune enfant ; vous serez les bienvenus parmi nous pour évoquer vos souvenirs de la crèche : petits et grands, venez passer un bon moment avec l'équipe : nounou Marie, nounou Cathy, Tata

Line, Nat, nounou Marie-Ange, tata Delphine, nounou Amélie, tata Evelyne, tata Chantal, tata Karine, Cécile et Anne-Marie.

Bienvenue à tous les p'tits loups ! Ce sera la fête pour cet anniversaire !

Le programme pour cette fête sera annoncé dans le prochain bulletin de septembre.

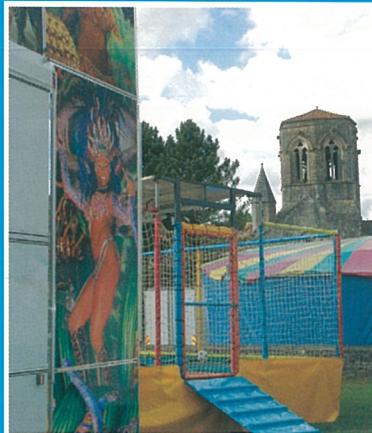
Réservez dès maintenant votre après-midi
du SAMEDI 21 SEPTEMBRE



Pentecôte : sport le samedi...



Manèges le dimanche...



Couleurs et cœur le lundi !

(Photos Alain PORTE)

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES

Le prochain
bulletin

Sera le 330ème. Il sortira début septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 août
Les activités prévues jusqu'à mi-octobre pourront y être annoncées .